

Profil professionnel en médecine de famille

Le Profil professionnel en médecine de famille est l'énoncé de position du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) pour la discipline de médecine de famille. Il présente la contribution, les compétences et les engagements collectifs des médecins de famille envers la population canadienne.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Collectivement, les médecins de famille offrent un système de soins de première ligne qui assure la prestation de soins de grande qualité, accessibles, complets, globaux et continus. Individuellement, ils s'engagent à offrir des soins de santé globaux et proactifs aux patients, à assurer le suivi et à coordonner la transition des soins et l'orientation des patients, au besoin. Plus qu'une série de tâches, c'est par la continuité relationnelle et l'engagement dans un large éventail de pratiques que la complexité des soins est abordée de façon significative. Les soins dispensés par les médecins de famille améliorent la santé globale de la population. L'objectif principal du CMFC est d'établir des normes de formation des médecins de famille et de développer et soutenir les médecins de famille dans :

- 1. La prestation de soins médicaux pour toute la population, à tous les âges, à toutes les étapes du cycle de vie et dans tous les contextes. Ces soins comprennent tous les domaines cliniques, tant les soins aigus que chroniques, à tous les stades, depuis la prévention jusqu'aux soins palliatifs. Les médecins de famille travaillent dans tous les contextes de soins et environnements réglementaires, dont :**
 - les soins primaires
 - les soins d'urgence
 - les soins à domicile et de longue durée
 - les soins hospitaliers
 - les soins maternels et néonataux
- 2. Leur leadership** à tous les niveaux pour la prestation de soins de première ligne de haute qualité, accessibles, complets, globaux et continus, qui répondent aux conditions locales, et pour la recherche qui contribue à faire avancer la compréhension de ces soins.
- 3. Leur plaidoyer** pour l'accès à des soins de grande qualité, sécuritaires sur le plan culturel, abordables, complets et globaux, et pour des conditions sociales qui favorisent la santé. Ceci exige un engagement de leur part et une implication avec des partenaires dans les communautés et auprès de personnes qui vivent des situations difficiles ou pour qui l'accès à la santé comporte des obstacles.
- 4. Leur érudition (enseignement/amélioration de la qualité (AQ)/recherche)** par des activités d'amélioration de la qualité, par une approche aux soins basée sur les données probantes, et par leurs rôles d'enseignant et de mentor. Les médecins de famille font avancer les connaissances de la discipline grâce à leur contribution sur tout le continuum des activités de recherche.

CONTEXTES ET MODALITÉS DE TRAVAIL

Les soins de première ligne en médecine de famille sont la pierre angulaire du système de santé au Canada; ils sont la porte d'entrée vers l'accès et la coordination des soins. Les médecins de famille travaillent généralement en équipe; le CMFC milite pour l'adoption et le soutien au modèle du [Centre de médecine de famille](#) comme moyen d'assurer l'accessibilité, la globalité et la continuité des soins de façon personnellement et professionnellement durable. Les médecins de famille collaborent entre eux, et avec d'autres professionnels de la santé, et contribuent à assurer la qualité et l'amélioration continue de la pratique par leur expertise médicale des soins cliniques et leur leadership. Les médecins de famille avec des compétences avancées collaborent là où il est possible de le faire, afin d'assurer la globalité des soins offerts dans leur collectivité, tout en supportant la continuité et la pérennité; ils travaillent à l'amélioration de la formation et à l'adoption de modèles de soins qui soutiennent cette intégration.

CARACTÉRISTIQUES ET CONTRIBUTIONS UNIQUES

Peu importe la nature de leur pratique, tous les médecins de famille apportent une perspective qui renforce la compassion, la réactivité, l'intégrité et la qualité du système de soins de santé. Cette approche sous-tend la prestation de soins :

Basés sur les relations et centrés sur le patient : Les relations sont au cœur des soins offerts par les médecins de famille. Les médecins de famille s'engagent envers la personne; ils viennent à connaître leurs patients et ce qui est important dans leur contexte quotidien et pour leur famille — ceci aide à établir les objectifs des soins et l'approche à utiliser. Ils tissent des liens thérapeutiques fondés sur la compassion et sur la compréhension acquise au fil du temps afin d'offrir à leurs patients des conseils dignes de confiance, et militent au nom de leurs patients. C'est à même ces relations et les récits qui en découlent que la maladie et la souffrance peuvent être connues, comprises et soulagées.

Capacité d'adapter ses compétences aux besoins de la communauté : En tant que généralistes hautement qualifiés, les médecins de famille sont une ressource pour leur milieu de pratique et leur communauté; ils peuvent gérer des conditions complexes dans divers contextes et gérer l'incertitude. Ils peuvent prendre en charge un vaste éventail de situations cliniques et de troubles de santé, en s'adaptant avec souplesse aux ressources disponibles et aux besoins de leur communauté. Les médecins de famille appliquent un raisonnement holistique et global pour établir un diagnostic et un plan de traitement centrés sur le patient; ils ont une expertise particulière pour la prise en charge de patients atteints de multiples comorbidités et de maladies chroniques. Ils voient des patients qui présentent des préoccupations et des symptômes indifférenciés en début de maladie et font preuve de créativité pour résoudre des situations difficiles et atypiques. Lorsqu'ils font face à des situations difficiles, les médecins de famille vont jusqu'à la limite de leurs compétences pour s'assurer que leurs patients reçoivent les soins et le soutien dont ils ont besoin. Grâce à cette souplesse et à ce dévouement, les médecins de famille jouent un rôle important pour répondre aux besoins de santé en perpétuel changement, aux défis émergents qui touchent leurs patients et leurs communautés. Cette capacité de s'adapter aux besoins de leur communauté est un important élément motivateur qui pousse les médecins de famille à développer des compétences avancées.

Collaboration et continuité : Les médecins de famille sont le moteur de la cohésion et de la continuité dans le système de santé. Ils travaillent en collaboration avec leurs patients et leurs collègues dans la pratique afin d'assurer la coordination des soins avec d'autres professionnels de la santé. La continuité se manifeste dans les épisodes de soins ainsi qu'au fil du temps; elle englobe plusieurs dimensions : les relations interpersonnelles, la tenue des dossiers médicaux et la bonne circulation de l'information concernant le patient, y compris les considérations particulières qui assurent la prestation de soins personnalisés, offerts avec compassion.

COMPÉTENCES ET FORMATION

La Certification du Collège des médecins de famille du Canada est une désignation du CMFC. L'admissibilité à la certification est accordée aux membres qui ont soit complété un programme de résidence en médecine familiale autorisé, soit qui sont devenus admissibles par une combinaison d'une formation autorisée, d'expérience pratique et d'un engagement à l'égard du développement professionnel continu (DPC). Une fois admissibles, les médecins peuvent obtenir la certification en réussissant l'**Examen de certification en médecine familiale**. Ils doivent ensuite maintenir la certification en participant au **programme Mainpro+^{MD}**, qui définit le niveau de participation exigé en matière de DPC des membres, ainsi que les critères de qualité attendus de ces programmes de formation.

Les programmes de résidence préparent les résidents à s'acquitter des responsabilités professionnelles décrites dans ce profil. Les multiples compétences requises pour appuyer ce travail sont énumérées dans [CanMEDS-Médecine familiale](#). Les programmes sont conçus pour favoriser le développement de ces compétences conformément au [Cursus Triple C axé sur le développement des compétences](#). Pour déterminer la compétence d'un résident à débiter sa pratique autonome comme médecin de famille, le programme se base sur les [Objectifs d'évaluation en médecine de famille](#), et fait appel à une approche programmatique à l'évaluation. Les *Normes particulières applicables aux programmes de résidence en médecine familiale* établissent les normes utilisées pour l'agrément des programmes de résidence en médecine de famille et les programmes de compétences avancées dans les départements de médecine de famille des universités canadiennes.

Les Certificats de compétence additionnelle reconnaissent l'acquisition d'une compétence additionnelle dans des domaines particuliers de la médecine de famille, pour lesquels le CMFC a défini les critères d'admissibilité et approuvé les normes d'évaluation.

Profil professionnel en médecine de famille

Le Collège des médecins de famille du Canada
2630, avenue Skymark, Mississauga (Ontario) L4W 5A4
Téléphone : 905 629-0900 | Sans frais : 1 800 387-6197

Courriel : academicfm@cfpc.ca

© 2018 Le Collège des médecins de famille du Canada

Tous droits réservés. Ce document peut être reproduit en entier à des fins éducatives, personnelles et non commerciales seulement, avec mention conformément à la citation ci-après. Toute autre utilisation requiert la permission du Collège des médecins de famille du Canada.

Références :

1. Collège des médecins de famille du Canada. *Une vision pour le Canada : La pratique de la médecine familiale — Un Centre de médecine de famille*. Mississauga, ON : Le Collège des médecins de famille du Canada; 2011.
2. Shaw E, Oandasan I, Fowler N, éd. *CanMEDS-MF 2017 : Un référentiel de compétences pour les médecins de famille dans tout le continuum de formation*. Mississauga, ON : Le Collège des médecins de famille du Canada; 2017.
3. Collège des médecins de famille du Canada. *Cursus Triple C axé sur le développement des compétences*. Dans : www.cfpc.ca/Triple_C. Date de consultation : Le 17 juillet 2017.
4. Collège des médecins de famille du Canada. *Définir la compétence aux fins de la certification par le Collège des médecins de famille du Canada : les objectifs d'évaluation en médecine familiale*. Rapport du Groupe de travail sur le processus de certification. Mississauga, ON : Le Collège des médecins de famille du Canada; 2010.
5. Collège des médecins de famille du Canada. *Normes d'agrément applicables aux programmes de résidence en médecine familiale*. Mississauga, ON : Le Collège des médecins de famille du Canada; 2017.

Pour citer ce document :

Collège des médecins de famille du Canada. *Profil professionnel en médecine de famille*. Mississauga, ON : Le Collège des médecins de famille du Canada; 2018.

Remerciements

Le Profil professionnel en médecine de famille a été mandaté par le Conseil d'administration du CMFC et a été développé sous la direction du Comité sur la spécialité de médecine familiale du Collège. Le CMFC souhaite reconnaître et remercier les nombreuses personnes ainsi que les nombreux comités et organismes (membres et non membres) et les membres du personnel du Collège, qui ont contribué au développement du Profil, au processus de consultation minutieux et aux activités d'établissement d'un consensus.

Le développement du Profil professionnel en médecine de famille a été supervisé par des employées de la Division de la médecine familiale universitaire du CMFC : D^{re} Nancy Fowler et M^{me} Michelle Mayne.